



CC du Pays du Coquelicot (Siren : 248000747)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Albert
Arrondissement	Péronne
Département	Somme
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	26/12/2001
Date d'effet	26/12/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Michel WATELAIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	6 Rue Émile Zola
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	80300 ALBERT
Téléphone	
Fax	
Courriel	comdecom@paysducoquelicot.com
Site internet	www.paysducoquelicot.com

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	Taxe Locale d'Équipement
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	28 587
-----------------------------	--------

Densité moyenne 61,15

Périmètre

Nombre total de communes membres : 65

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
80	Acheux-en-Amiénois (218000032)	590
80	Albert (218000149)	9 955
80	Arquèves (218000263)	154
80	Auchonvillers (218000362)	131
80	Authie (218000412)	271
80	Authuille (218000438)	162
80	Aveluy (218000453)	539
80	Bayencourt (218000552)	77
80	Bazentin (218000578)	81
80	Beaucourt-sur-l'Ancre (218000636)	91
80	Beaumont-Hamel (218000677)	202
80	Bécordel-Bécourt (218000701)	155
80	Bertrancourt (218000909)	216
80	Bouzincourt (218001220)	549
80	Bray-sur-Somme (218001295)	1 230
80	Buire-sur-l'Ancre (218001444)	304
80	Bus-lès-Artois (218001469)	135
80	Cappy (218001659)	556
80	Carnoy-Mametz (200084119)	287
80	Chaignolles (218001873)	150
80	Coigneux (218001931)	55
80	Colincamps (218001956)	89
80	Contalmaison (218001980)	122
80	Courcelette (218002087)	154
80	Courcelles-au-Bois (218002095)	71
80	Curlu (218002236)	167
80	Dernancourt (218002301)	546
80	Éclusier-Vaux (218002533)	114
80	Englebelmer (218002558)	305
80	Étinehem-Méricourt (200064830)	604
80	Forceville (218003150)	171
80	Fricourt (218003515)	486
80	Frise (218003523)	181
80	Grandcourt (218003689)	178
80	Harponville (218004026)	175
80	Hédauville (218004075)	111
80	Hérissart (218004133)	752
80	Irlès (218004315)	130
80	La Neuville-lès-Bray (218005601)	263
80	Laviéville (218004463)	169

80	Léalvillers (218004489)	163
80	Louvencourt (218004687)	307
80	Mailly-Maillet (218004737)	653
80	Maricourt (218004869)	182
80	Marieux (218004877)	134
80	Méaulte (218004968)	1 288
80	Mesnil-Martinsart (218005114)	240
80	Millencourt (218005189)	209
80	Miraumont (218005205)	648
80	Montauban-de-Picardie (218005304)	216
80	Morlancourt (218005395)	379
80	Ovillers-la-Boisselle (218005809)	434
80	Pozières (218007854)	263
80	Puchevillers (218006070)	558
80	Pys (218006104)	124
80	Raincheval (218006203)	272
80	Saint-Léger-lès-Authie (218006641)	77
80	Senlis-le-Sec (218006872)	320
80	Suzanne (218006963)	196
80	Thiepval (218007052)	125
80	Thièvres (218007086)	62
80	Toutencourt (218007185)	431
80	Varennes (218007276)	220
80	Vauchelles-lès-Authie (218007284)	137
80	Ville-sur-Ancre (218007581)	271

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif <i>Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8</i>
- Assainissement non collectif <i>Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

- Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols <i>Lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols</i>
- Autres actions environnementales <i>Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Action sociale d'intérêt communautaire Lorsque la communauté de communes exerce cette compétence, elle peut en confier la responsabilité, pour tout ou partie, à un centre intercommunal d'action sociale constitué dans les conditions fixées à l'article L. 123-4-1 du code de l'action sociale et des familles.</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales <i>création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Culture : ? Construction et gestion d'équipements d'intérêt communautaire pour la mise en ?uvre des politiques de lecture publique et d'enseignement musical sur l'ensemble du territoire intercommunal ? Cinéma : construction, gestion, exploitation, diffusion et développement de la culture cinématographique</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>? Soutien aux points lecture municipaux, animation d'un réseau intégrant l'ensemble des médiathèques communautaires et des points lecture municipaux, animations et actions en direction de toutes les communes ? Soutien aux écoles de musique associatives, animations et actions en direction de toutes les communes</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale</i>
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme</i>
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Création, aménagement et entretien de la voirie Lorsque la communauté de communes exerce la compétence " création, aménagement et entretien de la voirie communautaire ? et que son territoire est couvert par un plan de déplacements urbains, la circulation d'un service de transport collectif en site propre entraîne l'intérêt communautaire des voies publiques supportant cette circulation et des trottoirs adjacents à ces voies. Toutefois, le conseil de la communauté de communes statuant dans les conditions prévues au IV de l'article L5214-16 du CGCT peut, sur certaines portions de trottoirs adjacents, décider de limiter l'intérêt communautaire aux seuls équipements affectés au service de transports collectifs.</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme sans préjudice de l'animation touristique qui est une compétence partagée, au sens de l'article L. 1111-4, avec les communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre</i>

Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Politique du logement et du cadre de vie</i>
Autres
- Collecte des contributions pour le financement du SDIS <i>versement de la contribution au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) en lieu et place des communes.</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Aménagement numérique du territoire : · Etablissement et exploitation des infrastructures et réseaux de communications électroniques · Promotion des usages en matière de technologies de l'information et de la communication</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs</i>
- Création et gestion des maisons de services au public <i>Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
59	Hauts-de-France Mobilités (200023505)	SM ouvert	4 120 909
62	SM Canche et Authie (256203886)	SM fermé	331 144
80	SIEP du Santerre (200078178)	SM fermé	43 439
80	Pôle Métropolitain du Grand Amiénois (200082063)	Pôle métrop.	386 598
62	SM de production et d'adduction d'eau potable du bois Saint Pierre (256203902)	SM fermé	24 831
80	Somme Numérique (258004365)	SM ouvert	587 621
80	Fédération départementale d'énergie de la Somme (200094696)	SM fermé	466 826
80	SMAH du bassin versant de la Somme (AMEVA) (258004688)	SM ouvert	742 277
80	SM de l'aéroport d'Albert-Picardie (258004506)	SM ouvert	213 505

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)